



Rapport d'activité 2003

Le Mot du Président

Le projet d'agriculture urbaine du Triangle Vert est fondé sur la volonté de mettre en œuvre un projet soutenable sur notre territoire. C'est-à-dire un projet de développement qui parie sur le maintien de la qualité de nos territoires, de leurs activités et de leurs paysages. Cet objectif ne constitue pas une fin en soi, mais une orientation fondamentale qui choisit de repositionner durablement l'homme et son avenir au cœur de notre projet et de nos choix de développement.

• Après plusieurs années de réflexion partagée et de prise de conscience progressive de leur responsabilité dans l'avenir de l'agriculture sur leur territoire, nos communes ont choisi de créer ensemble l'association du Triangle Vert des Villes Maraichères du Hurepoix. Notre association a officiellement vu le jour en juin dernier et ses six premiers mois d'existence ont permis au Triangle vert de devenir un partenaire reconnu par les acteurs responsables de la programmation et de l'aménagement de notre territoire. Cette période a été également l'occasion de nous organiser en vue de constituer une structure intercommunale de projet opérationnelle et efficace.

Ainsi, la création de l'association a permis d'inscrire notre réflexion et notre projet intercommunal d'agriculture urbaine dans une démarche durable et de long terme. Des étapes importantes ont marqué et consacré notre démarrage, parmi lesquelles compte notamment l'embauche de Christelle Stacchetti, notre chargée de mission qui assure depuis sans ménagement, l'ensemble des fonctions nécessaires à l'animation et la gestion de notre structure et à la communication de notre projet.

Les négociations engagées pour partager un projet Européen afin d'élargir notre réflexion et notre expérience et renforcer notre légitimité se poursuivent, quant aux contacts répétés entretenus avec la région et le département, ils ont aujourd'hui abouti et désignent désormais ces deux collectivités et leurs services, comme des partenaires et des acteurs officiels de notre projet.

La visite du ministre de l'agriculture et les engagements qu'il a pris à cette occasion en présence du Directeur Départemental de l'Agriculture et de notre députée, expriment également l'intérêt de l'Etat et sa volonté de considérer les spécificités de l'agriculture périurbaine dans les domaines agricoles, économiques et environnementaux, ainsi qu'en matière d'aménagement du territoire.

Monsieur Gaymard a également reconnu à cette occasion le Triangle Vert comme un territoire et un projet d'exception, méritant une attention et un soutien particuliers.

Enfin, le succès qu'a rencontré le premier colloque d'agriculture périurbaine de l'Essonne, qui s'est tenu en décembre dernier à Marcoussis, a confirmé l'intérêt que suscite ce sujet et la place que tient désormais le projet du Triangle Vert dans cette réflexion.

• L'intérêt qu'a éveillé notre projet et l'écoute attentive dont nous avons bénéficié lors de ces multiples rencontres, témoignent de la pertinence de notre démarche et de la légitimité de nos préoccupations. Elles illustrent en effet sur un territoire local pertinent, des préoccupations, des orientations et des choix fondamentaux pour l'avenir de la ville, qu'elles concrétisent autour d'un projet opérationnel. La grande originalité et la force de notre association sont en effet fondées sur sa capacité à conjuguer :

- un projet gouverné par des élus locaux, responsables de l'avenir harmonieux de leur territoire et convaincus du rôle qu'ils souhaitent y voir jouer l'agriculture,
- avec les réflexions fondamentales que se posent partout et au même moment nos sociétés développées, à propos des choix de développement des villes et de la ville périurbaine en particulier.
Nous avons pu constater ce point lors de nos rencontres répétées avec nos partenaires européens.

• Notre projet intercommunal d'agriculture urbaine ne peut s'envisager bien entendu, et il aurait sans doute fallu commencer par eux, sans l'adhésion des agriculteurs, à ces objectifs, ni sans leur volonté affirmée de poursuivre ce projet agricole désormais partagé par la ville.
Mais puisque dans nos territoires périurbains, l'agriculture paraît plus menacée par la ville que par la campagne, c'est donc par la sensibilisation des urbains qu'il me semble le plus urgent d'intervenir afin de convaincre ces derniers tant qu'il est temps, de leur responsabilité et de l'intérêt public de ce projet.

Les agriculteurs entretiennent 40% de notre territoire et ne sont pas représentés au sein de nos communes en proportion de l'intérêt public qu'y représente leur projet. Renouer le dialogue entre les urbains et les agriculteurs et rassembler, autour d'un projet solidaire, l'ensemble des acteurs et partenaires de l'aménagement du territoire avec les agriculteurs, comptent parmi les objectifs prioritaires du Triangle Vert.

Ainsi notre association a choisi de s'organiser, autour de deux collèges, un collège des communes garantes de leur intérêt et de leurs responsabilités vis-à-vis du projet agricole et un collège d'agriculteurs, acteurs et responsables de ce projet.

• Donner la capacité aux agriculteurs de poursuivre dans de bonnes conditions un projet revendiqué par la ville comme fondamental pour l'harmonie de son territoire et à la qualité de vie de ses habitants, constitue ainsi un volet essentiel de notre mission. Cela implique la participation et le soutien efficaces de nos communes à l'activité agricole et nécessite de convaincre l'ensemble des urbains de ne plus se considérer comme les spectateurs impuissants du déclin annoncé de l'agriculture, mais comme des partenaires volontaires et actifs du renouveau de l'activité agricole périurbaine. Il s'agit de dépasser la notion de « handicap urbain » aujourd'hui associée à l'agriculture urbaine en raison des difficultés d'exploitation qu'elle rencontre, pour atteindre la notion de « chance urbaine », qui saurait valoriser autour d'un projet d'agriculture spécifique, l'opportunité de cultiver aux portes de la ville.

Au début du siècle, l'Arpajonais traversait nos communes et y chargeait les légumes produits, pour approvisionner Paris. Ce tramway était un équipement public qui soutenait l'activité agricole et maraîchère de nos communes, contribuait à son essor et à leur développement harmonieux.
Aujourd'hui l'évolution urbaine et les besoins sont différents, mais les collectivités publiques doivent à leur manière, témoigner leur intérêt et soutenir le projet agricole. L'investissement public doit à nouveau contribuer à la pérennisation de l'agriculture urbaine :

- dans les domaines où l'agriculture urbaine handicapée le nécessiterait
- et pour l'ensemble des plus values urbaines que l'agriculture produit et que la ville reconnaît et partage désormais.

Ainsi un des enjeux de notre projet consiste donc à convaincre les collectivités d'engager, comme auparavant, les mêmes dépenses pour un chemin ou un drainage, que pour un jardin ou un gymnase.

Je suis convaincu enfin, que l'échelle intercommunale de notre territoire et la capacité de notre projet à rassembler nos communes fondent l'originalité, la légitimité et la crédibilité de notre démarche.

Ces points fondamentaux permettent l'identification d'un territoire pertinent lisible et identifiable à l'échelle de l'agglomération parisienne, tant par l'évidence de ses limites que par la nature de son projet. Une telle reconnaissance fait du Triangle Vert un territoire qui compte, et devant être considéré comme un partenaire majeur et actif des choix de développement et des projets des intercommunalités de notre secteur.

Thierry LAVERNE.

1/ Récapitulatif des grandes dates

3 mars: embauche d'une chargée de mission intercommunale
1^{ère} réunion d'information avec les partenaires potentiels du projet

10 mars : réunion élus/agriculteurs
⇒ Présentation des conclusions de l'étude intercommunale réalisée par le laboratoire de recherches en agriculture urbaine de l'ENSP.



27 juin : naissance du Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix
⇒ adoption des statuts et création des organes de l'association



16 juillet : interview de M. Skura et Mme Stacchetti par la chaîne Télésonne

8 octobre : premier Conseil d'Administration du Triangle Vert

3 novembre : rencontre avec le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard



⇒ les exploitants agricoles membres du Triangle Vert ont pu adresser une série de questions à Hervé GAYMARD, ce qui a permis un débat intéressant autour des spécificités de l'agriculture périurbaine. Thierry LAVERNE a ensuite pu présenter au ministre le Triangle Vert et son projet. « A projet exceptionnel, mesures exceptionnelles... » dit Monsieur le ministre...



5 novembre : lancement de l'étude préalable à l'établissement du programme d'actions du Triangle Vert

8 décembre : réunion de présentation du bureau d'études Confluences deuxième Conseil d'Administration

16 décembre : participation au colloque départemental sur l'agriculture périurbaine



2/ Partenaires

Une première réunion organisée début mars 2003 a permis de faire connaître aux différents partenaires le projet des Villes Maraîchères du Hurepoix, qui n'étaient alors pas encore constituées en association. Etaient présents la Sous-Préfecture, la DDE, la DDAF, la Région, l'AEV, le Conseil Général, et le SIAHVY. Cette réunion a été suivie de rencontres, destinées à expliciter davantage le projet des communes, puis à présenter l'association, et à mettre en place des partenariats, notamment financiers.

► Conseil Régional Octroi d'une subvention de 48 000 €

Le Conseil Régional, sollicité par notre jeune association dès le mois de juillet 2003, a décidé de nous accompagner dans notre démarche, au titre d'un programme de soutien à l'agriculture périurbaine, propre à la Région. Nous avons ainsi obtenu une subvention d'un montant total de 48 000 €, correspondant à trois postes distincts : l'animation de l'association (poste de chargée de mission), l'étude actuellement réalisée par Confluences, et la rédaction et la signature de la charte de développement agricole.

► **Conseil Général 91**

Octroi d'une subvention de 11 645 €

Nous avons rencontré les élus et services du Conseil Général à plusieurs reprises depuis juin 2003, afin de leur faire part de notre initiative. Celle-ci s'inscrit dans leur démarche de soutien aux « projets de territoire et territoires de projet », et pourrait également venir alimenter les réflexions du Département relatives à la définition de l'engagement n°66 de l'Agenda 21 départemental récemment adopté.

L'accueil dans une des communes du Triangle Vert, Marcoussis, du colloque départemental consacré à l'agriculture périurbaine, le 16 décembre 2003, a été l'occasion pour le Conseil Général comme pour les représentants de notre association, de réaffirmer leur conviction quant à la nécessité de reconnaître l'activité et le territoire agricoles comme des composantes essentielles de leurs projets de ville, et d'assurer pour cela une réelle prise en compte de problématiques agricoles périurbaines.

► **Etat/DDAF**

« A projet exceptionnel, mesures exceptionnelles... »

Le 3 novembre 2003, les exploitants agricoles membres du Triangle Vert et leur Président ont rencontré Hervé GAYMARD, ministre de l'Agriculture. Ce dernier s'est déclaré prêt « à mener l'expérimentation (via la DDAF) aux côtés du Triangle Vert et des autres partenaires financiers, à faire de cette opération un exemple, un emblème. Compte-tenu du caractère novateur de la structure et du projet, il s'agit selon lui de faire du "cousu-main", afin d'instaurer une relation durable entre l'Etat et le Triangle Vert. L'association doit à présent trouver un contact au sein du cabinet ministériel, et se rapprocher de la DDAF afin d'organiser les modalités d'implication de l'Etat dans ce projet.

Participent également au comité de pilotage de l'association : la DRIAF et la DIREN.

► **Agence des Espaces Verts**

Accroître la protection des espaces agricoles

Rencontrée à deux reprises, l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France nous a fait part de l'extension de son champ d'action aux terres agricoles, et non plus seulement aux espaces boisés. A cette fin, elle dispose d'outils de veille foncière, qui lui permettent d'acquérir ces espaces, pour les louer ensuite à des exploitants agricoles, dans le cadre de baux à long terme. Un Périmètre Régional d'Intervention Foncière pourrait ainsi être défini avec les municipalités concernées, et correspondant aux espaces agricoles les plus sensibles du territoire.

Autres partenariats, n'ayant pas encore donné lieu à un contrat particulier avec l'association : avec la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'eau, le SIVOA (syndicat intercommunal de la vallée de l'Orge aval), le SIAHVY (syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette), la SAFER Ile de France (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), l'ARASEA, le CAUE de l'Essonne (NB : convention pour actions de communication et de sensibilisation).

L'association est également en relation avec d'autres structures similaires ou conduisant le même type de projet, telles que les Champs de la Ville à Sénart, l'APPACE (Association pour l'Agriculture du Plateau Centre-Essonnes), l'ADAYG (Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois), l'ADAPAVE (Association pour le Développement de l'Agriculture O Vernouillet et ses Environs), la commune de Périgny sur Yerres etc.

3/ Projet PULSE

► Résumé

L'objectif de PULSE est de définir des politiques de gestion durable du périurbain. Les revendications spécifiques des aires périurbaines appellent à une agriculture multifonctionnelle, écologiquement et économiquement durable, ainsi qu'à une gestion orientée sur la récréation et le loisir, le développement construit et la gestion de l'eau et de la nature. PULSE cherche aussi à améliorer l'image des zones périurbaines, à les promouvoir comme des lieux attractifs pour leurs habitants et les amateurs de campagne.

Comme projet général d'action, PULSE développera et établira le marché du concept de mise en paysage des aires périurbaines, comprises comme des paysages ruraux multifonctionnels en périurbain, signifiants pour les usagers ruraux et citadins qui les géreront ensemble et s'accorderont pour répondre aux besoins de l'agriculture, des aires de récréation et de nature, ainsi que d'autres développement comme le logement, les infrastructures et les équipements sociaux.

Toutes les actions locales sont à la fois coordonnées par un groupe de travail et définies dans l'optique d'un bénéfice mutuel et direct, pour chaque site pilote, des initiatives réussies testées par chacun. Ces actions incluent le développement conjoint de :

- rapports d'information : analyse des potentiels, faiblesse, opportunités et coûts de chaque site pilote
- plate-formes de discussion entre les différents acteurs locaux
- stratégies de communication sur les atouts de chaque site pilote, et sur le concept de PULSE en général

► Etat d'avancement du projet

Un rendez-vous a eu lieu avec deux représentants du manager hollandais du projet PULSE (DLG), le 4 décembre, en présence de M. LAVERNE, Mme BOUVIER et Mme STACCHETTI. Plusieurs partenaires ont quitté le projet depuis l'été 2003 : les Allemands de Reutlingen, les Anglais de Cambridge, et les Hollandais d'Amersfoort, tous pour des raisons financières et de lourdeur des projets européens. Ceci nous a conduit à repousser la date de dépôt de notre projet auprès de la commission Interreg.

Le manager hollandais souhaitait donc obtenir, de la part des partenaires restants, des garanties pour la suite du projet. Cette rencontre a permis de rassurer DLG sur l'engagement du Triangle Vert.

L'équipe PULSE se compose donc aujourd'hui : de la cellule de management et de coordination (formée par le manager hollandais DLG et le laboratoire de recherches Alterra), des Hollandais de Leidschendam-Voorburg, du Triangle Vert, et des belges de VLM (projet concernant la ville de Gent). Cette « alliance hollando-franco-belge est plutôt atypique dans les projets Interreg, et renforce ainsi les chances de succès du projet PULSE.

L'Europe attend que les travaux de PULSE contribuent à améliorer les politiques européennes. L'équipe PULSE espère particulièrement aider l'Europe à élaborer une Politique Agricole Commune qui prenne réellement en compte l'agriculture périurbaine et ses spécificités.

Le dossier de candidature est en train d'être réadapté au nouveau partenariat tripartite, et sera présenté à la commission Interreg le 29 avril 2004.

4/ Les objectifs pour 2004

- ▶ doter l'association d'un programme d'actions pluri-annuel

A la suite d'une première étude intercommunale (mars 2003), ayant mis en évidence les principaux problèmes que rencontraient les exploitants agricoles du Triangle Vert, plusieurs axes d'intervention ont été envisagés, constituant les fondements du futur programme d'actions de l'association.

Mais l'association manque de données précises, chiffrées et cartographiées, sur l'ensemble des communes du Triangle. C'est pourquoi une étude a été lancée en novembre 2003, qui permettra d'aboutir, fin juin 2004, à la définition des grands axes du projet, à une programmation pluri-annuelle d'actions assortie d'une évaluation financière.

- ▶ asseoir les partenariats financiers

Les partenaires financiers actuels du projet sont le Conseil Régional et le Conseil Général de l'Essonne (voir paragraphe 2). Nous souhaiterions vivement que les vœux du ministre de l'Agriculture se voient concrétisés en 2004 par un partenariat avec la DDAF, mais, celle-ci intervenant dans le cadre de missions bien précises, et ne correspondant pas aux actions envisagées par l'association, cette collaboration reste encore à définir.

- ▶ développer des partenariats dans le cadre du comité de pilotage de l'étude et de l'association

L'association souhaite que les partenaires financiers du projet, ainsi que d'autres structures bénéficiant d'une expertise dans un ou plusieurs domaines concernés par l'étude et le projet du Triangle Vert, soient associés aux discussions et réflexions. Il s'agit donc de consolider les partenariats existant, et de développer tout nouveau partenariat susceptible d'enrichir les réflexions conduites au sein du Triangle Vert.

- ▶ signer une charte de développement agricole

Elle constituera, pour les membres du Triangle Vert, un deuxième niveau de contractualisation et d'engagement, après la création de l'association, et pour les partenaires extérieurs au Triangle, l'occasion de concrétiser dans la durée, leur soutien au projet global.

Elle rappellera en effet les objectifs généraux du projet, partagé par les signataires, et définis plus précisément, à l'échelle du territoire du Triangle Vert, ainsi que le rôle et l'engagement de chacun dans le projet intercommunal d'agriculture périurbaine.

6/ Communication

⇒ voir Dossier de presse pages suivantes.